



Mandataires judiciaires

NIVEAU 4 ET AU-DELÀ : AMÉLIORATION CONTINUE DES CONNAISSANCES ET DES PRATIQUES



MJPM



1 journée

OBJECTIFS:

Le premier objectif sera **d'évaluer comment les connaissances acquises ont pu être mises en œuvre sur le terrain** et quelles **difficultés** ont pu être **rencontrées**, afin de dégager **des pistes pour y remédier**. **L'analyse des situations** rencontrées sur le terrain, dans les conditions d'une classique analyse des pratiques, sera le support essentiel afin d'atteindre cet objectif. Le second sera de **consolider leur intégration** par des mises en situation et/ou exercices, des études de situations visant à **maîtriser les outils** présentés lors des autres sessions : les outils pour construire une relation d'alliance avec la personne, les approches motivationnelles pour mieux accompagner, pour mieux orienter, les outils d'information et de psychoéducation. Une solide documentation sur le plan théorique et des outils et ressources existant sera constituée tout au long de l'action. **Le contenu et le programme seront adaptés aux différents établissements et publics accompagnés.**

Cette formation sera renouvelée régulièrement, pour un accompagnement des équipes autour des situations complexes, une amélioration continue et une réflexion sur les pratiques et une réactualisation et un enrichissement régulier des connaissances.

CONTENU DE LA FORMATION:

Il s'agit d'un dispositif innovant visant à

- Une adaptation des pratiques pour une prise en compte de la dimension de la santé mentale
- Une analyse des pratiques professionnelles
- Une supervision et un conseil technique quant aux situations complexes
- Une réactualisation régulière des connaissances en santé mentale
- Un entraînement aux pratiques d'entretiens, formels ou non formels

Il s'adresse aux personnes ou équipes qui, ayant suivi les sessions de base, ont acquis les repères et les outils nécessaires à l'adaptation de leur intervention aux personnes aux prises avec des problématiques de santé mentale. Mais il peut aussi s'envisager pour des équipes n'ayant pas ces acquis et sera alors adapté afin qu'elles les acquièrent en continu.

Le premier objectif sera d'évaluer comment les connaissances acquises ont pu être mises en œuvre sur le terrain et quelles difficultés ont pu être rencontrées, afin de dégager des pistes pour y remédier. L'analyse des situations rencontrées sur le terrain, dans les conditions d'une classique analyse des pratiques, sera le support essentiel afin d'atteindre cet objectif. Le second sera de consolider leur intégration par des mises en situation et/ou exercices, des études de situations visant à maîtriser les outils présentés lors des autres sessions : les outils pour construire une relation d'alliance avec la personne, les approches motivationnelles pour mieux accompagner, pour mieux orienter, les outils d'information et de psychoéducation. Une solide documentation sur le plan théorique et des outils et ressources existant sera constituée tout au long de l'action.

Le contenu et le programme seront adaptés aux différents établissements et publics accompagnés.

Cette formation sera renouvelée régulièrement, pour un accompagnement des équipes autour des situations complexes, une amélioration continue et une réflexion sur les pratiques et une réactualisation et un enrichissement régulier des connaissances.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les **apports théoriques** se font sous forme d'exposés, après avoir sollicité et mis à jour les connaissances initiales des participants. Ils sont les plus pragmatiques possibles, afin que les connaissances acquises soient au maximum transférables sur le terrain. Ces apports sont abondamment **illustrés** par des témoignages, écrits ou vidéos, de personnes souffrant de troubles de santé mentale.

Des exercices pratiques, mises en situation, analyses de situations rencontrées par les stagiaires, permettent une expérimentation des outils présentés.

Des supports écrits sont remis aux participants : cahier du participant, fiches/outils, bibliographie "Pour aller plus loin" et listing "Ressources" (dont sites web)

CONCEPTION DES PROGRAMMES

Nicole HACCART, Infirmière Psychiatrique, Directrice d'Etablissement Social (CAFDES). Formations complémentaires en Toxicomanie – DU Adolescence et Toxicomanie -, Education Thérapeutique du Patient, Psychoéducation –Schizophrénie, Troubles Bipolaires, TDAH -, Techniques d'Entretien – Approche motivationnelle, approche systémique -. Expériences en Pédopsychiatrie, en Psychiatrie pour adultes, en Accueil Familial Thérapeutique d'enfants et adolescents, en évaluations/interventions auprès de parents souffrant de troubles psychiques et de leurs enfants, fondatrice et directrice d'un Service Expérimental d'Accueil Spécialisé et d'Hébergement Individualisé pour adolescents et jeunes adultes en difficultés multiples relevant des services de Protection de l'Enfance.

Depuis 2010 formations dispensées au sein de Conseils Départementaux, Services de Protection des Majeurs, Foyers de l'Enfance, Maisons d'Enfants, ESAT, CHRS, services d'intervention à domicile et autres structures sociales et médico sociales.

Responsable pédagogique et administrative: Nicole HACCART

MODALITÉS PRATIQUES

Intervenantes : Nicole HACCART, Véronique KOWARZ ou Lisa BLANCKEMAN.

Code formation : SMJPM4

Public : Mandataires judiciaires en exercice

Pré-requis : au moins l'une des formations citées dans l'introduction

Durée de la formation : 6h renouvelables

Durée de la formation : 6h

Nombre de participants : 6 à 14

Coût : sur devis contact nicolehaccart@sante-mentale-psychoeducation.com

Modalités et délai d'accès : sur demande par mail, une proposition de devis vous est adressée dans les deux semaines. Ce devis est valable sur l'année civile. Si ce devis est validé, une demande d'intervention comportant les coordonnées précises du site et la période souhaitée doit être adressée par mail à nicolehaccart@sante-mentale-psychoeducation.com. Une réponse est apportée dans un délai de 15 jours, par téléphone s'il y a nécessité d'échanger en direct concernant les dates ou par mail. Nous contractualisons alors par la signature d'une convention et préparons l'adaptation des contenus et supports au plus près des besoins des participants en vous demandant de renseigner une fiche de préparation, que vous nous retournez par mail ainsi que la liste des participants au minimum 2 semaines avant le début de l'action. Les convocations aux participants leurs sont adressées directement par l'établissement organisant l'action, avec copie à notre organisme de formation.

Modalités d'organisation : sur les site des établissements et services ou en distanciel.

Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter, nous ferons notre possible pour trouver des solutions adaptées, conformément à notre charte!

Le contenu et le programme seront adaptés aux différents établissements et publics accompagnés.

Dernière mise à jour mars 2025